



plan  
urbanisme  
construction  
architecture



APERAU  
Association pour la Promotion de  
l'Enseignement et de la Recherche  
en Aménagement et Urbanisme



# Prix de thèse sur la ville

## 9<sup>ème</sup> édition - 2014

Organisé par l'Aperau<sup>1</sup> internationale, la Fnau<sup>2</sup> et le Puca<sup>3</sup>, le **Prix de thèse sur la ville** a pour objet de récompenser les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, rédigées en langue française, et traitant de la ville avec :

- une **ouverture interdisciplinaire** ;
- une **dimension spatiale** sensible dans la façon de traiter les thèmes abordés ;
- une **approche théorique et critique** d'une part, concrète ou opérationnelle d'autre part, ces deux dimensions s'enrichissant l'une l'autre ;
- une **réflexion sur l'action et (ou) vers l'action** ;
- une **dimension personnelle et innovante** dans la démarche ;
- un **cadre de référence international**.

Ce prix vise à encourager les chercheurs/ses à engager des doctorats sur la ville dans ses différentes dimensions et à inciter les enseignants, équipes et centres de recherche à les soutenir dans cette orientation. Les prix sont décernés par un jury constitué d'universitaires retraités et de praticiens réputés, ainsi que des lauréats de l'année antérieure.

### Prix

Le Grand Prix est honoré d'une récompense de 3 000 euros.

Les Prix Spéciaux sont honorés chacun d'une récompense de 1 000 euros.

### Démarches

Peuvent concourir au Prix 2014, les auteur(e)s des thèses soutenues entre le **1<sup>er</sup> janvier 2013** et le **31 décembre 2013** qui répondent à l'objet défini dans le préambule.

Les candidat(e)s doivent impérativement envoyer **avant le : 15 avril 2014, sous risque de refus** :

- ✓ le texte complet de leur thèse avec la date de soutenance et la liste des membres du jury avec leur fonction dans le jury ;
- ✓ l'introduction et la conclusion de la thèse paginées, identifiées (en haut ou bas de page : titre de la thèse, nom, prénom du docteur, année) à part ;
- ✓ d'une manière autonome, un résumé paginé de 20 000 caractères au plus (espaces, ponctuations compris), portant sur la problématique, la méthodologie et les principaux résultats identifiés (en haut ou bas de page : résumé-titre de la thèse, nom, prénom du docteur, année) ; y sera associée la liste des mots clés retenus pour la thèse ;
- ✓ un CV avec une adresse personnelle (si possible) e-mail valide ;
- ✓ le titre de tous les fichiers avec le nom de l'auteur(e) et la nature du document (Cf. : DUPONT Nicole - CV).

Chaque candidat(e) devra déposer un exemplaire papier au PUCA, remplir un questionnaire et télécharger ses documents sur le site [www.chantier.net/these](http://www.chantier.net/these) à partir du 19 février 2014.

Les critères de diffusion de la thèse seront précisés par le candidat (cf. règlement).

Les documents papier sont à adresser à :  
Prix de thèse sur la ville – Patrice AUBERTEL  
DGALN-PUCA  
MINISTERE DE L'EGALITE DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT  
Grande Arche - Paroi sud  
92055 La Défense cedex

### Renseignements :

[Patrice.Aubertel@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Patrice.Aubertel@developpement-durable.gouv.fr)

Le règlement du Prix de thèse sur la ville est consultable sur le site web de l'Aperau, de la Fnau et du Puca.

<sup>1</sup> Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme [<http://aperau.org/>]

<sup>2</sup> Fédération nationale des agences d'urbanisme [<http://www.fnau.org/>]

<sup>3</sup> Plan urbanisme construction architecture  
[<http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/>]